

## Promotion de l'artisanat et petite transformation Un centre d'exposition de produits inauguré à Yamoussoukro

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a inauguré, hier, la première phase du Centre d'exposition des produits de la petite transformation et de l'artisanat (Cepta), une infrastructure de 3 milliards de FCfa.



Le Centre d'exposition des produits de la petite transformation et de l'artisanat (Cepta), une infrastructure clé pour la promotion de l'économie de Yamoussoukro.



Après l'inauguration de la phase 1 du projet Cepta, le ministre du commerce et de l'Industrie a procédé à la pose de la première pierre de la phase 2 du projet.

**L**a capitale politique ivoirienne accélère sa transformation économique. Le 18 décembre, Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce et de l'Industrie, a inauguré la première phase du Cepta dans la zone industrielle de Yamoussoukro, en présence du gouverneur du District autonome de Yamoussoukro, Augustin Thiam, et des représentants des organisations professionnelles. Cette infrastructure s'inscrit dans une stratégie gouvernementale orientée vers la structuration de la petite transformation et de l'artisanat.

Ces deux secteurs contribuent à hauteur de 20% au Pib ivoirien, mais demeurent largement informels. Le Centre d'exposition des produits de la petite transformation et de l'artisanat (Cepta) ambitionne de répondre aux trois principaux défis identifiés par les autorités : l'accès limité aux financements, la difficile normalisation des produits et l'absence de circuits de commercialisation visibles. Réalisée sur 1,5 hectare par un regroupement de deux entreprises ivoiriennes, Fan'Archi et Tco Services, la première phase a mobilisé un investissement de 300

millions de FCfa. Elle comprend 21 box de différents types, des blocs sanitaires et des aménagements extérieurs incluant voirie et parkings. Les travaux, lancés en juillet 2024, se sont achevés en octobre 2025. À terme, le centre offrira 190 box modernes intégrant show-rooms et zones d'assemblage, 14 préaux de vente et 110 places de stationnement. Le Cepta permettra la création de plus de 1 000 emplois », a précisé le ministre, ajoutant que cette initiative cible particulièrement les jeunes diplômés et les femmes entrepreneures.

La seconde phase, budgétisée à 2,7 milliards de FCfa et dont le financement est déjà mobilisé, démarra au premier trimestre 2026. Elle complètera l'infrastructure pour atteindre sa capacité maximale et renforcer l'écosystème économique de la zone industrielle.

### Un modèle à déployer sur le plan national

Le choix de Yamoussoukro comme site pilote n'est pas anodin. La capitale politique abrite une production artisanale diversifiée, des potiers et tisserands des quartiers de Kokrérou et N'Zuessi aux

producteurs de chocolat artisanal et d'attiébé déshydraté d'Agbakro. Le gouvernement y voit une vitrine pour le « Made in Côte d'Ivoire ».

Il y a décelé une opportunité d'insertion des jeunes de la région et la poursuite de l'ambition nationale d'opérer la transformation structurelle de l'économie du pays.

Cette inauguration intervient alors que la Côte d'Ivoire multiplie les initiatives pour valoriser ses matières premières localement et réduire sa dépendance aux exportations de produits bruts. Le gouvernement mise désormais sur la petite transformation pour créer de la valeur ajoutée et stabiliser l'emploi dans les zones urbaines secondaires.

DAVID YA  
ENVY SPÉCIAL  
À YAMOUSSOUKRO

### • Yamoussoukro, laboratoire de la transformation économique



Les autorités coutumières ont pris part à l'inauguration du centre aux côtés des membres du gouvernement. (PHOTOS : DR)

**L**'implantation du Cepta dans la zone industrielle de Yamoussoukro répond à une logique d'écosystème intégré. Cette localisation vise à créer une synergie entre entreprises industrielles établies, petites unités de transformation et artisans, facilitant le partage d'expériences et l'accès aux intrants.

Le gouverneur du District autonome de Yamoussoukro, Augustin Thiam, multiplie, depuis plusieurs années, les initiatives pour faire de la capitale politique un pôle économique dynamique, a rappelé le ministre Souleymane Diarrassouba. La semaine d'activités économiques organisée par le ministère du Commerce en décembre 2025 illustre cette

ambition : au-delà du Cepta, plusieurs événements ont été organisés pour attirer investisseurs et promouvoir les productions locales. Par ailleurs, Yamoussoukro dispose d'un potentiel artisanal diversifié : poterie, tissage, menuiserie dans les quartiers traditionnels, mais aussi transformation agroalimentaire avec le beurre de cacao, le chocolat

artisanal, l'amande de cajou aromatisée et l'attiébé déshydraté. Ces produits, selon le ministre, sont « prêts à conquérir les marchés de tous les continents ».

Plus largement, le projet s'inscrit dans la vision du Président Ouattara de faire de la Côte d'Ivoire un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Pour le ministre Diarrassouba, la valorisation des richesses locales est un levier stratégique pour lutter contre les pertes post-récolte, favoriser l'autonomisation économique des communautés rurales et renforcer la souveraineté industrielle ».

Cette approche territoriale fait de Yamoussoukro un laboratoire où se teste la capacité du gouvernement à transformer les modes de production. Cela, tout en préservant le savoir-faire traditionnel, un équilibre délicat dans un contexte d'accélération industrielle ■

### Quelques chiffres clés

#### Poids économique du secteur

- 40% du tissu économique ivoirien
- 20% de contribution au Pib national
- Plus de 1 000 emplois prévus au Cepta de Yamoussoukro
- 3 milliards de FCfa d'investissement global (deux phases)
- Infrastructure du Cepta
  - Superficie : 1,5 hectare
  - Phase 1 : 21 boxes, 300 millions de FCfa
  - Phase 2 : 2,7 milliards de FCfa (démarrage prévu T1 2026)
  - Capacité finale : 190 boxes, 14 préaux, 110

D. YA

places de parking  
Déploiement national  
• 150 centres Cepta prévus sur tout le territoire  
• Yamoussoukro retenue comme site pilote  
• Intégration dans les zones industrielles existantes  
Le projet vise à formaliser un secteur longtemps considéré comme « de l'ombre », selon les termes du ministre Diarrassouba, en offrant aux artisans visibilité commerciale et accès facilité aux financements via le Fremin et la Banque nationale d'investissement (Bni) ■

D. YA